



Demande d'aide locale au BAFA

- Session de formation générale -

La Caisse d'Allocations familiales de Saône-et-Loire attribue une **bourse BAFA** (Brevet d'Aptitude à la Formation d'Animateur) **d'un montant de 400 €** pour participer aux frais de formation afin d'obtenir le brevet d'aptitude à la fonction d'animateur de centre de vacances et de loisirs.

Elle est attribuée à tous les stagiaires âgés d'au moins 16 ans le premier jour de la première session de formation générale, résidant en Saône-et-Loire, allocataire ou non. Elle n'est pas soumise à conditions de ressources du stagiaire ou de sa famille.

La Caf pourra être amenée à contrôler la bonne utilisation des fonds de cette aide.

La demande doit parvenir à la Caf dans les 3 mois suivant l'inscription.

Cette demande concerne l'aide locale. Une aide nationale existe pour la session d'approfondissement ou de qualification (cf : cerfa 11 381*02)

N° allocataire CAF 71

Si vous percevez des prestations ou celui de vos parents s'ils perçoivent des prestations

Quel est votre état civil ?

Votre nom _____

Votre prénom _____

Votre date de de naissance _____

Votre n° de Sécurité Sociale _____

Quelle est votre adresse ?

Votre adresse complète _____

Code postal _____ Commune _____

Votre n° de téléphone _____

Votre adresse mail _____

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande sont exacts. Je m'engage à signaler tout changement dans ma situation (activité professionnelle, situation familiale).

Signature du stagiaire

A _____ le _____

Emplacement réservé à la Caf

CDV AS AFI

